







Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

PROJET

DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS

Atelier Environnement – 30 mai 2022

URBICAND
LAI LESTOUX & ASSOCIÉS
BLEZAT consulting
SOBERCO ENVIRONNEMENT

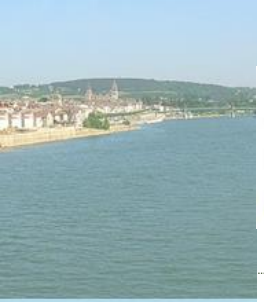





Ordre du jour

- Rappel du PADD et des prescriptions envisageables dans le DOO
- A partir de 4 secteurs « exemples », l'objectif est de définir les ambitions environnementales au sein du DOO :
    - 2 secteurs urbanisés
    - Secteur « rural » sous forte pressions agricoles et/ou humaines
    - Secteur « rural » subissant moins de pressions

PROJET






MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

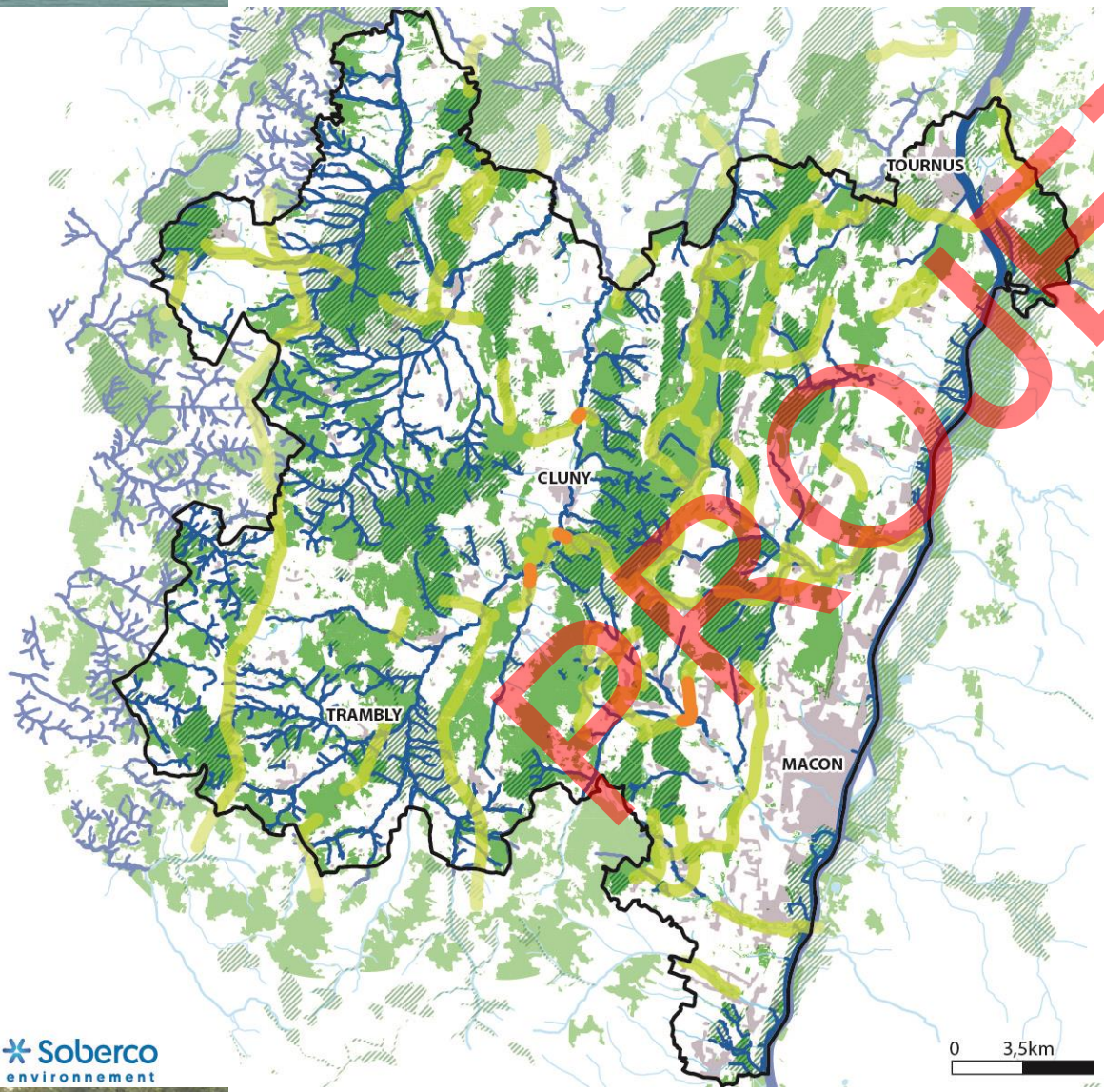
PROJET

1. Rappel du PADD et Prescriptions du DOO

Trame verte et bleue

Rappel du PADD et des ambitions

En matière de trame verte et bleue



PROJET

Rappels du PADD :

Orientation 4-1 : Protéger les réservoirs de biodiversité et les continuités écologiques

Orientation 4-2 : Restaurer les continuités écologiques

Orientation 4-3 : Préserver et valoriser les éléments de nature ordinaire

Plus précisément, cela signifie :

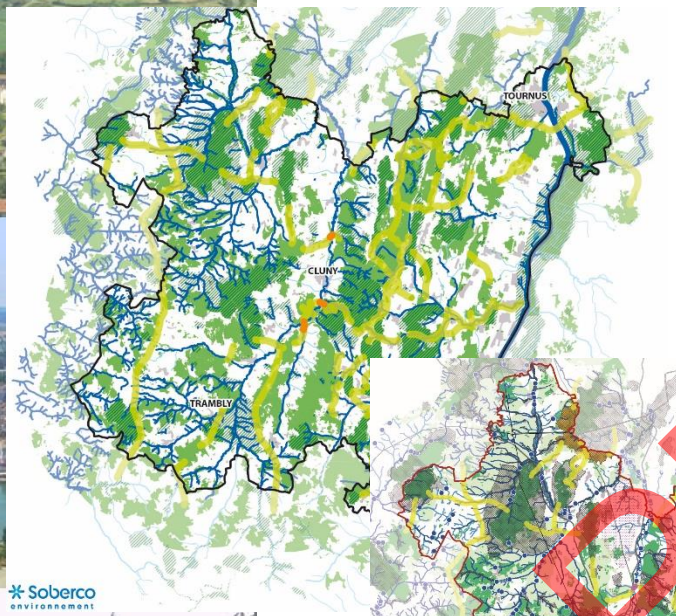
- Protéger les espaces à statut, les réservoirs de biodiversité des différentes sous-trames et leurs continuités écologiques
- Maintenir de coupures vertes
- Protéger les structures agro-naturelles
- Valoriser des îlots de nature
- Développer et renforcer la TVB
- Végétaliser les espaces fortement minéralisés

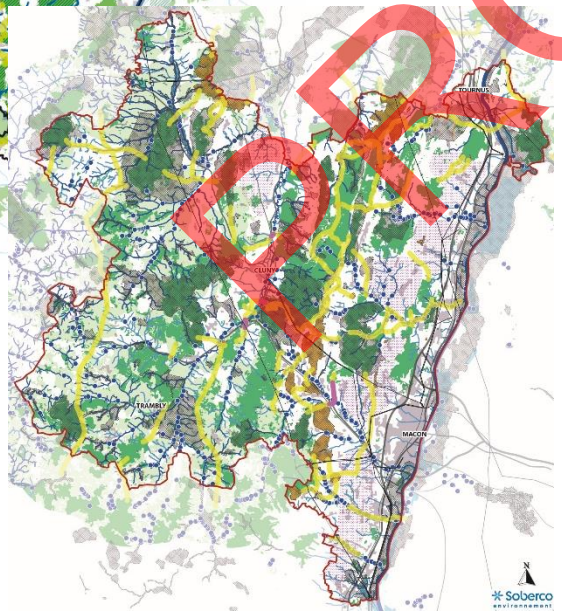




Prescriptions du DOO

En matière de trame verte et bleue







PROJET

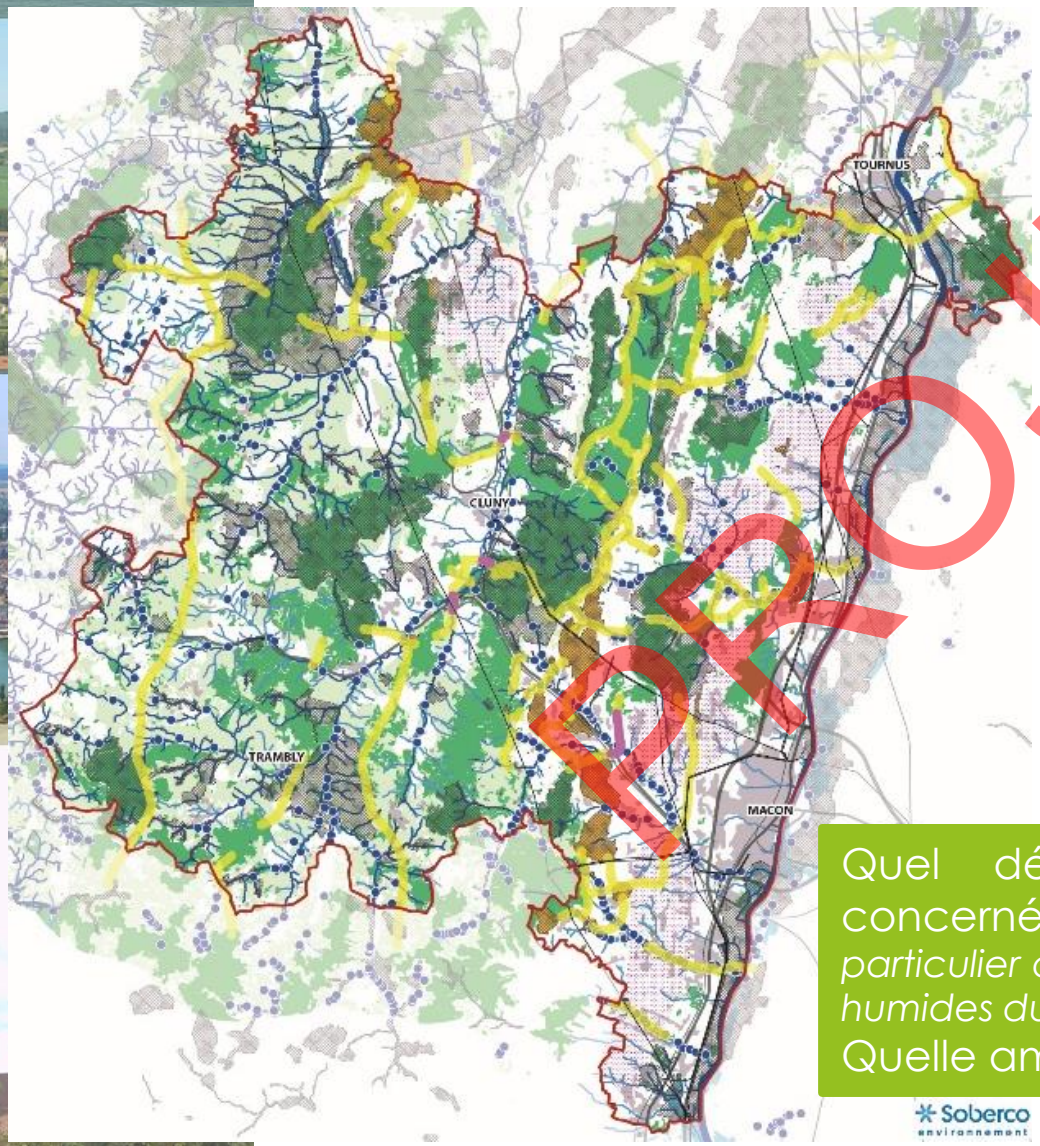
Déclinaison des orientations du PADD

- Espaces à statut
- Réservoirs de biodiversité prioritaires pour les différentes sous-trame (forêts et prairies, milieux humides, pelouses sèches)
- Continuum terrestre
- Cours d'eau principaux et secondaires
- Continuités écologiques fonctionnelles et dégradées
- Secteurs à restaurer
- Obstacles aux continuités (ouvrages, infrastructures et lignes HT)

Proposition de prescriptions dans le DOO pour chaque éléments de la trame verte et bleue

Prescriptions du DOO

En matière de trame verte et bleue

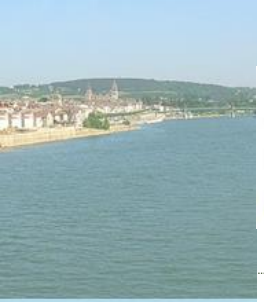


PROJET

Dans le DOO, plusieurs outils peuvent être mis en place :

- Inconstructibilité des milieux (forêts, prairies, pelouses, cours d'eau, zones humides, …) : strictes et/ou avec exceptions
- Protection des éléments et habitats naturels
- Intégration de la TVB dans les projets (OAP, choix d'urbanisation, …)
- Végétalisation et qualité des espaces privés et publics
- Restauration des milieux et continuités écologiques

Quel développement pour les communes concernées par un espace à statut ? *(cas particulier du site Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunysois »)*
Quelle ambition en matière de végétalisation ?






PROJET

2. Travail sur des exemples

Trame verte et bleue









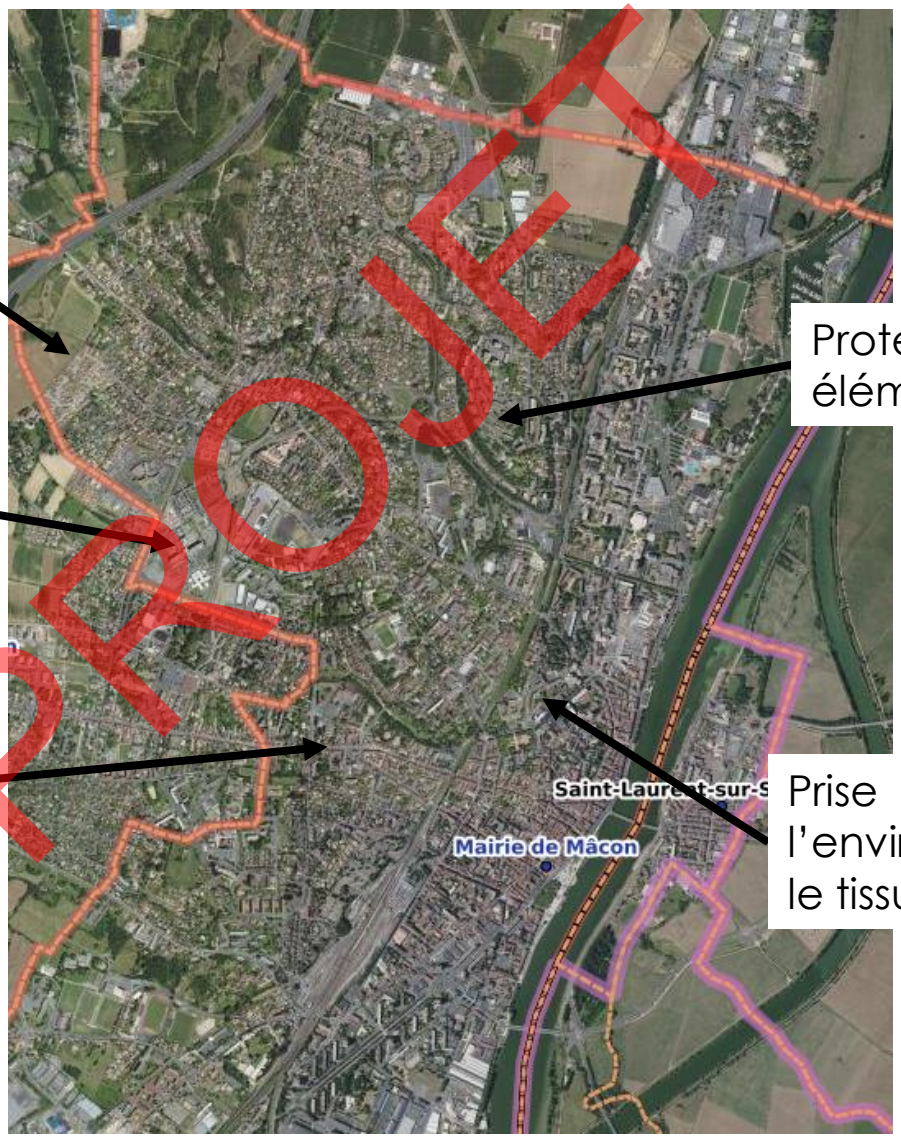
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Secteur urbain

Maîtrise de la consommation d'espaces

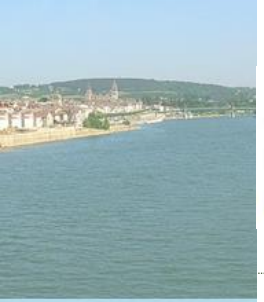
Restauration de la trame verte et bleue

Intégration de la TVB dans les projets



Protection des éléments naturels

Prise en compte de l'environnement dans le tissu urbanisé






Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

TEMPS D'ECHANGES

PROJET

- Jusqu'où préserver les éléments naturels dans le tissu urbain ? Sur l'espace public? Privé?

- Quelle ambition de végétalisation dans le tissu urbanisé ? Uniquement pour les projets d'extension ?

- Faut-il faire une distinction d'ambition (de végétalisation) en fonction de l'armature territoriale ? Importante ou sommaire ?

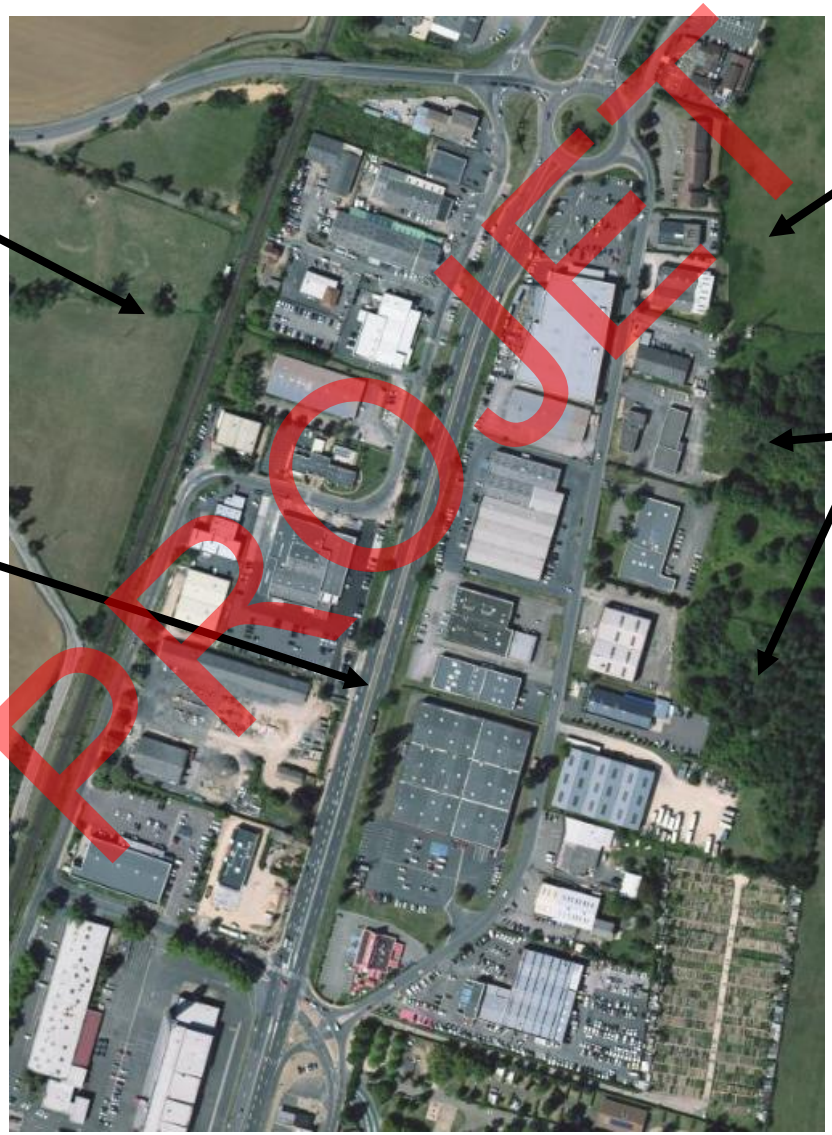


Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Secteur urbain

Préservation des espaces agricoles

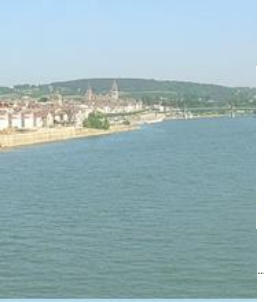
Renforcement de la trame verte



Végétalisation des espaces artificialisés

Protection des éléments naturels

PROJET






Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

TEMPS D'ECHANGES

- Quel renforcement de la trame verte urbaine ? Identification de secteurs spécifiques ?

- Quelle ambition de végétalisation des zones d'activités et commerciales ? Des espaces publics (écoles, cimetières, …) ?

- Quels rôles et objectifs de préservation des ceintures agro-paysagères ?

- ☐☐☐☐☐☐ +

- ☐☐☐☐☐☐ +

- ☐☐☐☐☐☐ +

PROJET






Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Secteur « rural » sous pressions



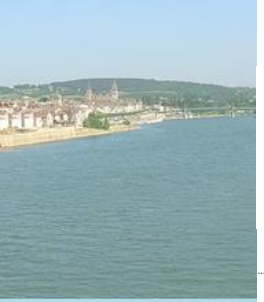
Protection des grandes continuités écologiques

Maîtrise de la consommation d'espaces

Protection des réservoirs de biodiversité

Identification de coupures vertes ?

Restauration des continuités écologiques






Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

TEMPS D'ECHANGES

- Dans quelle mesure protéger les réservoirs de biodiversité ? Inconstructibilité stricte ? Distinction entre typologie de milieux ? Entre secteurs géographiques ? Faire des exceptions ?

- / + ☐☐☐☐☐☐

- Faut-il identifier des secteurs de restauration et/ ou de compensation pour les continuités écologiques ?

- / + ☐☐☐☐☐☐

PROJET







Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Secteur « rural » sans pression



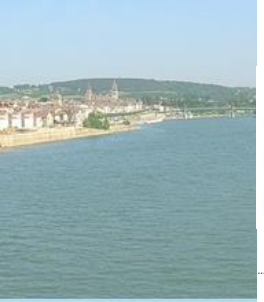
Restauration des continuités écologiques

Protection des réservoirs de biodiversité

Identification de coupures vertes

Protection des structures agro-naturelles

Protection des grandes continuités écologiques






MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

TEMPS D'ECHANGES

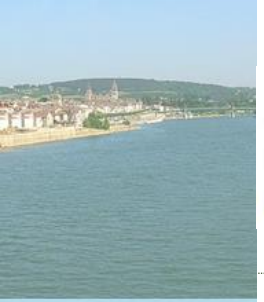
- Dans quelle mesure protéger les continuités écologiques ? Inconstructibilité stricte ? Distinction entre typologie de milieux ? Entre secteurs géographiques ? Faire des exceptions ?

- Quelle protection des structures agro-naturelles sur le territoire ? Distinction entre les secteurs ?

- ☐☐☐☐☐☐ +

- ☐☐☐☐☐☐ +

PROJET





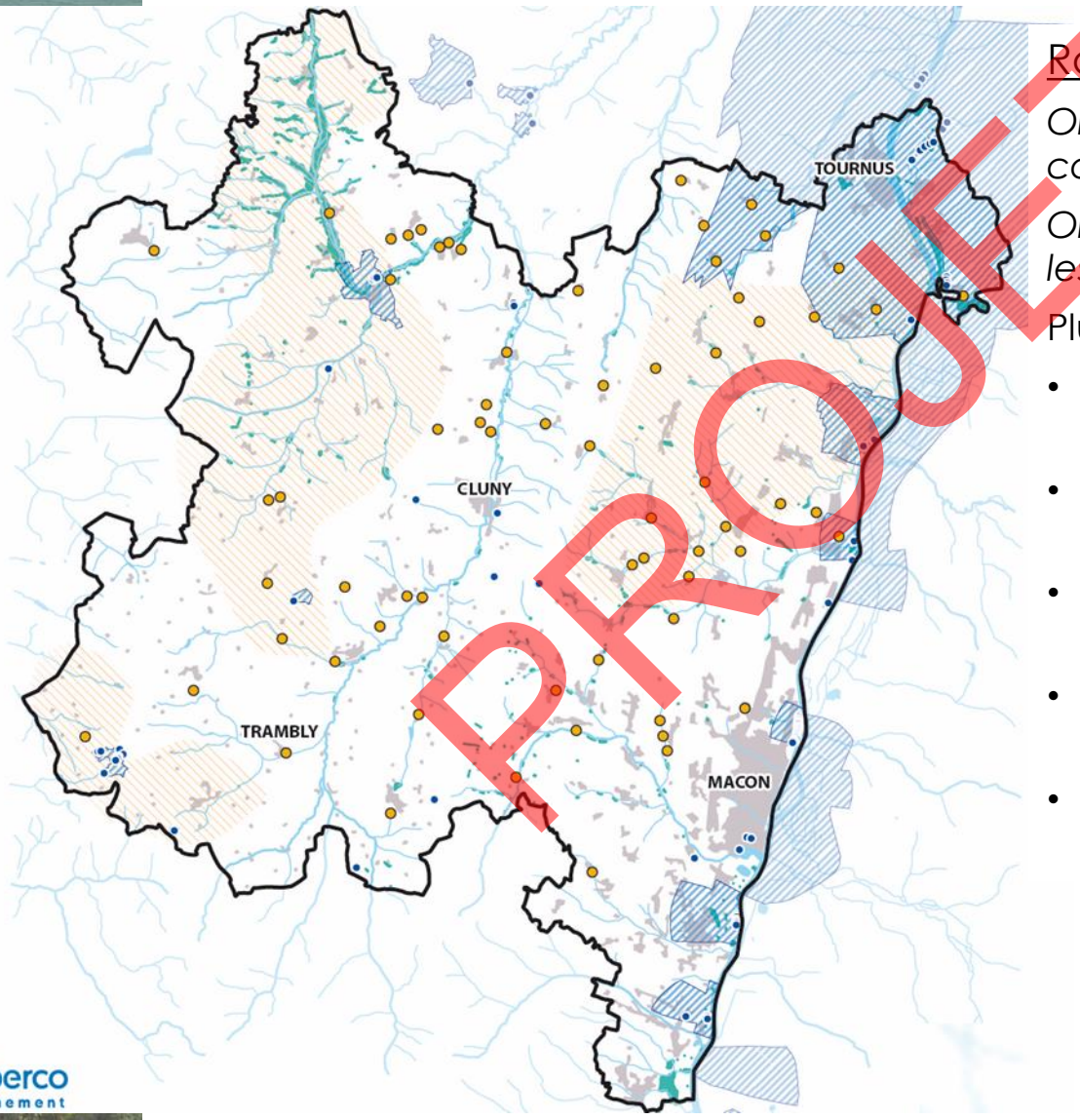

PROJET

3. Rappel du PADD et Prescriptions du DOO

Ressource en eau

Rappel du PADD et des ambitions

En matière de ressource en eau



PROJET

Rappels du PADD :

Orientation 8-1 : Maintenir un territoire capable de s'adapter

Orientation 8-2 : Prendre en compte les risques naturels et technologiques

Plus précisément, cela signifie :

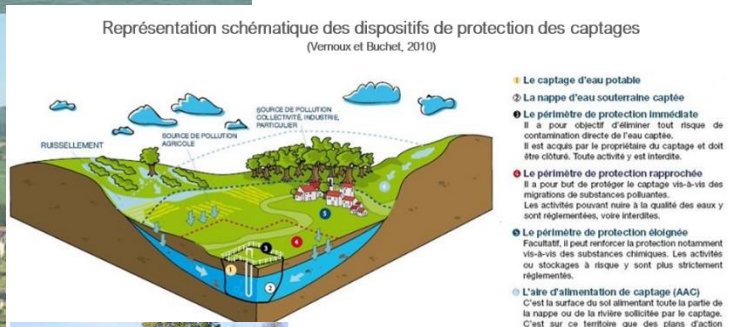
- Préserver les zones de sauvegarde pour la ressource en eau potable
- Renforcer la gestion des eaux pluviales
- Préserver les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau
- Préserver les éléments de nature ordinaire
- Reconquérir le champ d'expansion des crues de la Saône



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Prescriptions du DOO

En matière de ressource en eau

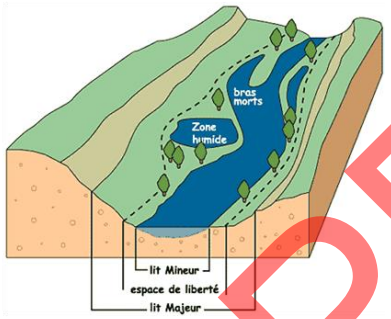






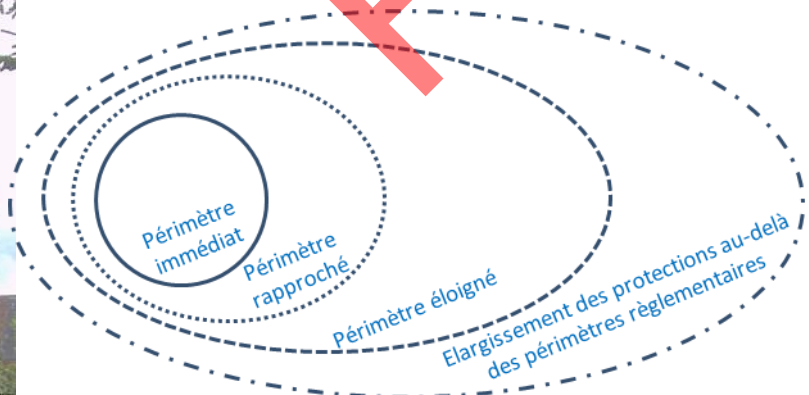


Espace de liberté d'une rivière
(espace de mobilité)

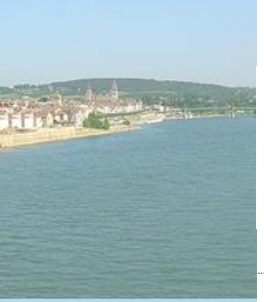


Dans le DOO, plusieurs outils peuvent être mis en place :

- Inconstructibilité des espaces jouant un rôle dans le cycle de l'eau : cours d'eau, zones humides, …
- Inconstructibilité des espaces stratégiques pour l'alimentation en eau potable : captages, zones de sauvegarde, …
- Encadrement de la gestion des eaux pluviales
- Désimperméabilisation des tissus urbanisés (parkings, cimetière, cours d'école, …)
- Protection des éléments contribuant au cycle de l'eau : haies, ripisylves, mares, …



PROJET



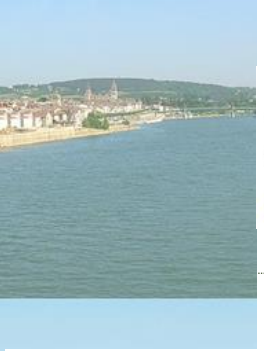



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

PROJET

4. Travail sur des exemples

Ressource en eau



Secteur urbain

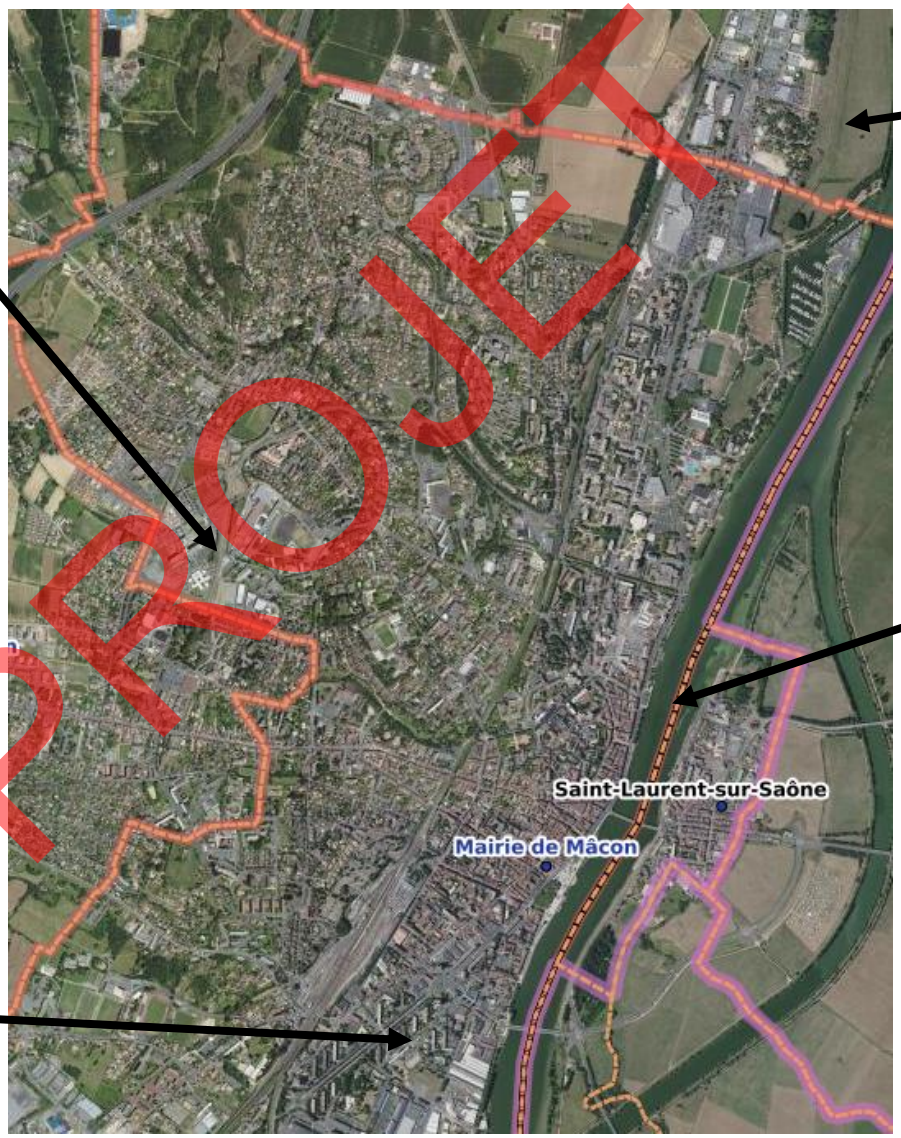
Désimperméabilisation des sols







Gestion des eaux pluviales



Protection des captages et ressources stratégiques

Protection des cours d'eau et de leurs abords



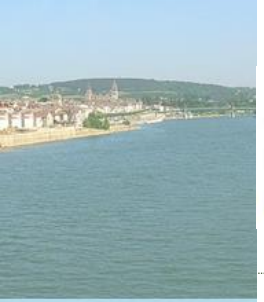



Secteur « rural » sous pressions

Protection des zones de sauvegardes



Préservation d'une bande inconstructible de part et d'autre des cours d'eau






MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

TEMPS D'ECHANGES

PROJET

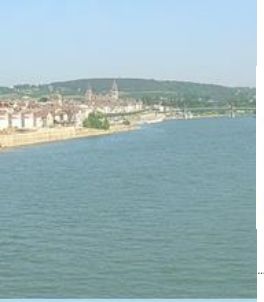
- ❑ Quelle ambition de protection vis-à-vis de la ressource en eau ? Des captages ? Des zones de sauvegarde?

- ❑ Quelle gestion des eaux pluviales ? A l'échelle de l'opération ? Ambition forte?

- ❑ Quelle ambition de protection vis-à-vis des cours d'eau ? Bande tampon uniforme ? Distinction entre les cours d'eau ?

- ❑ Quelle ambition de désimperméabilisation des sols ? Faut-il se fixer des objectifs ou identifier des secteurs ?

- ☐☐☐☐☐☐ (-/+)






PROJET

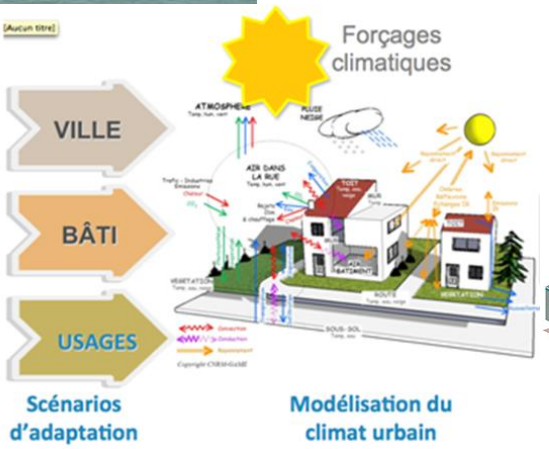
5. Rappel du PADD et Prescriptions du DOO

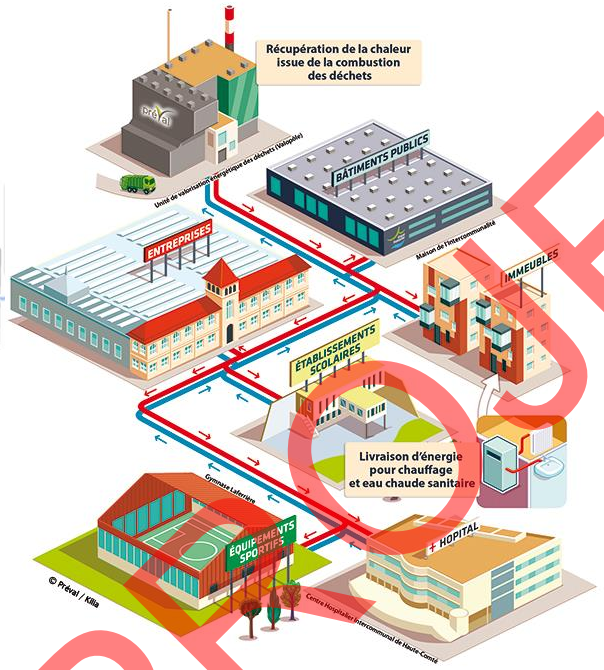
Transition énergétique



Rappel du PADD et des ambitions

En matière de transition énergétique









PROJET

Rappels du PADD :

Orientation 8-1 : Maintenir un territoire capable de s'adapter

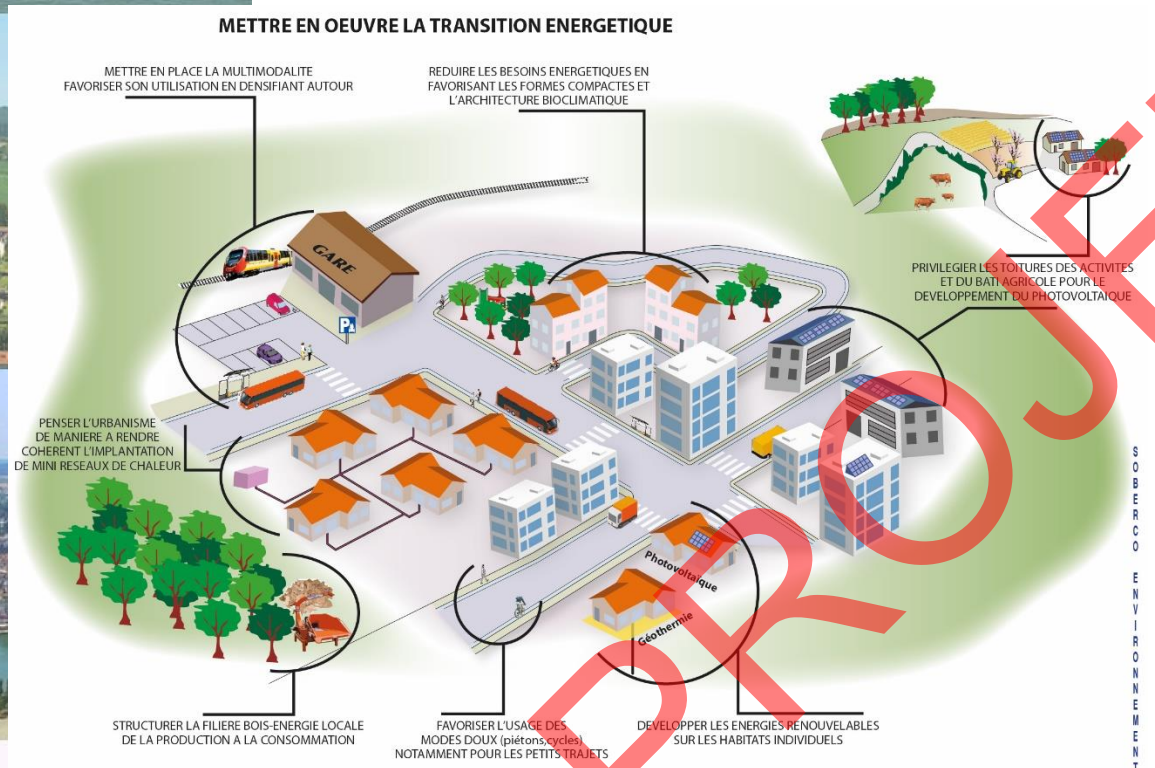
Orientation 8-2 : Prendre en compte les risques naturels et technologiques

Plus précisément, cela signifie :

- Favoriser une mobilité alternative
- Réduire les besoins énergétiques liés au chauffage
- Produire de l'énergie renouvelable avec des attentes spécifiques :
  - Mobilisation des toitures
  - Développement du solaire au sol
  - Développement de petites unités
  - Pas de mention de l'éolien
- Végétaliser les espaces urbanisés et renforcer les éléments de nature

Prescriptions du DOO

En matière de transition énergétique





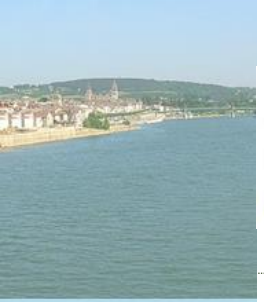




Dans le DOO, plusieurs outils peuvent être mis en place :

- Formes urbaines et densité
- Encadrement du développement des ENR au sol (solaire, éolien, …)
- Stratégie de développement des ENR au sein des bâtiments ou zones d'activités
- Urbanisme favorable aux réseaux de chaleur : densité, chaufferie, …
- Encadrement des petites unités d'ENR
- Objectifs de réhabilitations du bâti
- Lutte contre les îlots de chaleur urbain

PROJET






Premières propositions pour la déclinaison du PADD dans le DOO

PROJET

6. Travail sur des exemples

Transition énergétique





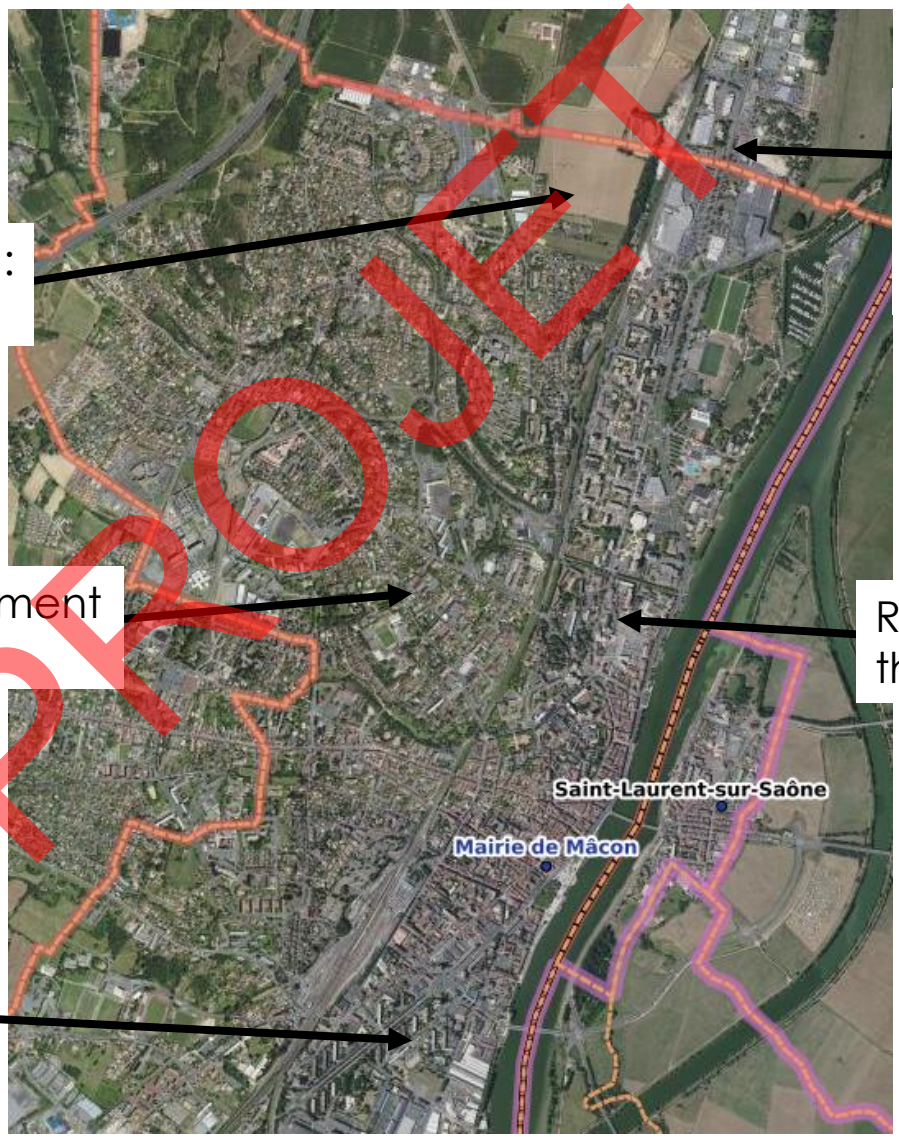


Secteur urbain

Nouvelles constructions : formes urbaines, densité, …

Développement des ENR

Développement autour des réseaux de chaleur



Performances énergétiques des zones d'activités

Réhabilitation thermique du bâti









Secteur « rural » sans pression

Développement des ENR au sol

Valorisation du bois-énergie



Réhabilitation du bâti







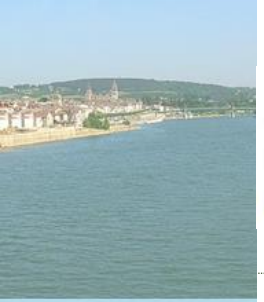


Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Secteur « rural » sous pressions

Développement des ENR au sol








Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

TEMPS D'ECHANGES

PROJET

- ❑ Quelle mobilisation des réseaux de chaleur et quel développement autour ?

  - ☐☐☐☐☐☐ +

- ❑ Quelle place pour le développement des ENR au sol ?

  - ☐☐☐☐☐☐ +

- ❑ Quelle filière d'énergie renouvelable faut-il privilégier sur le territoire ? En fonction de secteurs géographiques ? Mix énergétique ?

  - ☐☐☐☐☐☐ +

- ❑ Quelles formes urbaines ? Quelle densité mettre en œuvre sur le territoire ?

  - ☐☐☐☐☐☐ +